

## OPTION EPS 6<sup>ème</sup>

## OPTION EPS 6<sup>ème</sup>

### Collège Pont de la Maye Rentrée 2024-2025

#### Objectifs et fonctionnement :

##### Objectifs :

-Proposer à de jeunes collégiens de 6<sup>ème</sup> de s'initier à la pratique d'activités physiques : basket-ball, badminton, Course d'Oriente de 15h35 à 17h (1h25 en plus des 4 heures de cours d'EPS par semaine) 1 fois par semaine.

-Les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel et aux premiers secours (GQS)

-Favoriser leur ouverture culturelle et sportive avec des sorties ponctuelles et un projet de fin d'année.

Entraînements : Gymnase Nelson Paillou à Villenave d'Ornon ou collège après les cours, de 15h35 à 17h une fois par semaine (actuellement le jeudi)

A partir de fin mai 2025 pour les activités de Pleine Nature, 2 ou 3 séances seront proposées le même jour mais de 15h40 à 17h30 en dehors du collège (1h55 au lieu de 1h25).

Attention, le retour en bus scolaire ne sera pas possible pour ces 2 horaires (17h et 17h30)

Constitution du groupe : 20 Elèves actuellement en CM2 futurs 6èmes

Encadrement : Professeurs d'EPS au collège

Précisions : Option non dérogoatoire. L'option EPS fait partie de l'emploi du temps de l'élève.

#### Engagement de votre enfant:

L'élève qui choisit l'option EPS s'engage à :

- être assidu : l'option fait partie de l'emploi du temps. Il doit avoir une motivation réelle pour le sport.  
- se licencier à l'Association Sportive (A.S) du collège (cotisation de 29 euros avec un tee-shirt offert) et à participer aux quelques journées de compétition (basket, cross et raid soit 6 environ). Ces compétitions se déroulent le mercredi après-midi.

Les activités de l'A.S se différencient de l'Option EPS et de l'EPS car elles se déroulent le mercredi après-midi et n'importe quel élève du collège peut y participer.

- Respecter la charte de l'option EPS et à participer aux différentes actions et/ou sorties prévues.

#### Candidature de votre enfant:

Afin de constituer ce groupe, une après-midi de découverte est organisée le mercredi 12 juin de 13h15 à 15h30 au gymnase Nelson Paillou pour les élèves actuellement en CM2 qui vont au collège Pont de la Maye à la rentrée.

**Si votre enfant est intéressé par l'Option EPS, le document de candidature est à compléter et à renvoyer à l'adresse suivante : [optionepsdpm@gmail.com](mailto:optionepsdpm@gmail.com) avant le lundi 10 juin.**

Une réponse sera donnée fin juin par mail; si votre enfant est retenu, il devra s'engager sur l'année de 6<sup>ème</sup> et ne pourra pas changer d'avis en septembre.

L'équipe EPS se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions à l'adresse suivante : [optionepsdpm@gmail.com](mailto:optionepsdpm@gmail.com).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations sportives.